



Compte rendu Comité Technique Local du 22 mars 2022

Lors de cette séance, hormis l'adoption des PV du 14/12/2021, 11/01/2022 et 18/01/2022, les autres points à l'ordre du jour n'étaient pas soumis à l'approbation des Organisations syndicales.

Prise en charge des paiements par carte bancaire au sein des CFP

Dans un mouvement initié à la DGFIP, progressivement l'utilisation du numéraire a été supprimé au sein de la DDFIP du Finistère. Seuls 2 sites échappent à ce massacre : **Brest Duquesne et Quimper Ty Nay**, concernant le règlement des produits ne pouvant être acquittés chez les buralistes ou autres paiement dématérialisés.

Suite à la mise en place du Service d'Accueil Départemental une expérimentation aura lieu sur le SGC de Landerneau à compter du 1^{er} juin 2022 en scindant la prise en charge des paiements par carte bancaire effectuée par les agents du SAD, et le traitement comptable de ces opérations effectués par les agents du SGC.

La direction nous a également informé de la disparition à terme de l'application DDR3, d'ici 2023, remplacée par MEDOC dans les SIP et SIE

et à partir de 2023 par l'application D2C dans les postes SPL et Amendes.

Pour la **CGT**, cette généralisation du paiement de proximité auprès des buralistes a été une nouvelle étape pour arriver à un recouvrement par le privé.

Nous avons rappelé que les usagers ne venaient pas uniquement dans nos guichets pour régler mais aussi pour avoir des renseignements ou des délais de paiement.

De plus, le paiement en espèces concerne en majorité des **populations en difficulté** déjà mises de côté par la dématérialisation.

La CGT a déploré, dans le contexte de la pandémie qui accentue les difficultés des français-e-s, cette précipitation des fermetures de guichets et a revendiqué un service public de qualité répondant au besoin de tous les usagers.

BUDGET 2021 et 2022

Victime des coupes budgétaires prévues par la Loi de transformation de la fonction publique, le service public est aujourd'hui remis en cause par la réduction drastique de ses moyens financiers et humains.

La baisse résiduelle du budget 2021 provient de la

libération de locaux (du fait de la suppression de trésoreries) et de la baisse des effectifs.

La direction a présenté l'exécution budgétaire 2021 et le budget prévisionnel 2022 pour la DDFIP 29.

Sans surprise, les budgets sont en diminution. Les dépenses 2021 se sont élevés à 4 688 203 euros.

Pour la CGT cette baisse est directement liée au NRP et aux suppressions d'emplois. Il est vrai qu'avec moins de sites et moins d'agents, on arrive à réduire les dépenses. Mais à quel prix ?

Le gouvernement prétend compenser la raréfaction des implantations de proximité avec les établissements France Services ou autres Maisons

de service au public.

Le nouveau réseau de proximité dégrade la qualité des services rendus aux usagers.

Pour notre organisation syndicale, les services doivent répondre de manière efficace aux besoins des usagers sur la base d'un maillage territorial de proximité de pleine compétence.

Rapport d'activité

Le nouveau réseau de proximité (Le NRP)

Nous avons rappelé notre opposition à la mise en place du nouveau réseau de proximité.

Nous avons également indiqué que le terme concertation évoqué à plusieurs reprises dans le document du CTL ne correspondait en rien à la réalité.

La Direction a tenu informé les organisations syndicales et les agents, elle ne les a pas concertés.

A notre sens aucune leçon de la mise en place du NRP dans le Nord Finistère n'a été tirée.

Le Directeur a tenu à préciser que nous étions actuellement dans la mise en œuvre d'une réforme voulue par Bercy, et qu'il n'était plus question de concertation.

Il a tenu à préciser que le travail à distance serait privilégié pour les agents qui le souhaitent, révélant ainsi que cette réforme est un non sens absolu.

Le télétravail pérenne

Si aujourd'hui le télétravail est devenu un nouveau mode de travail dans nos services souhaitée par

Nous sommes intervenus une nouvelle fois sur les difficultés rencontrés par le SDIF.

Ces difficultés se répercutent sur d'autres services.

Le transfert de la mission fiscale et foncière exercée jusqu'au 15/1/21 au sein des SIP de Carhaix, Chateaulin, Douarnenez, Quimperlé et

un nombre important d'agents (39 % des agents) sur le département) il ne donne pas toujours satisfaction en termes de fonctionnement d'un service basé sur un collectif .En effet, les temps de présence communs aux agents composant un même service sont parfois réduits à la portion congrue.

Pour notre organisation syndicale, il faudrait se doter d'espaces au coeur des services pour discuter des problèmes rencontrés en situation de télétravail. Il est nécessaire de s'interroger sur l'organisation du travail de manière constante.

C'est une préconisation de l'ANACT (Agence Nationale pour l'amélioration des conditions de travail) , une convention a été passée avec le Ministère des Finances dans le cadre de l'accord télétravail ministériel en cours de négociation.

Le Directeur n'a pas donné de réponse à notre demande de déploiement d'espaces de discussions autour du travail dans la mesure où les directives ministérielles du 7 Mars sont trop récentes.

L'installation du SDIF

Morlaix n'est pas satisfaisant ni pour les services qui instruisent, ni pour les usagers dont le délai de traitement des demandes est rallongé.

Le SPF

Si le plan d'action mis en place par la Direction se poursuit, la situation du service est impactée par des flux immobiliers importants.

La Direction a précisé que l'accès au fichier pour les notaires dès début avril 2022 devrait alléger les charges du service (cet accès était prévu initialement à l'automne).

10 000 ventes ont été traitées par le SPF depuis le début de l'année.

La Direction a tenu à préciser que la mise en place d'un SDE (Service départemental de l'enregistrement) à Chateaulin en 2023 restait à l'ordre du jour.

L'accueil à la DDFIP

Nous avons reprécisé à la Direction que la mise en place du SAD (Service d'accueil départemental) nécessitait de l'accompagnement tant sur le plan technique que sur le plan managérial.

Ce sont des équipes qui se constituent et qui sont en première ligne face aux usagers et à qui l'on demande de maîtriser la fiscalité des particuliers et à terme de nouvelles missions.

Le déficit d'emplois est aussi à souligner.

La gestion des emplois : la stratégie des RH

Pour la Cgt, la Direction générale dit permettre aux Directions locales de disposer des profils correspondant à leurs besoins.

Il s'agit de développer le recours au contrat, logique mise en œuvre dans le département .

En 2020 :

4 contractuels ont été recrutés (3 de catégorie C pour le centre de contact et 1 emploi B au SIE de Morlaix).

En 2022, la Direction envisage de recruter 4 contractuels.

Pour notre organisation, le recrutement de contractuels pour des postes pérennes prouve qu'il s'agit d'un remplacement d'emplois statutaires par des emplois précaires.

Le niveau de rémunération pour un emploi de catégorie C est de 1 378 euros nets.

Nous passons ainsi à une logique de fonction publique de métier (contractualisation et profil) où l'évolution de carrière et la mobilité ne seront plus choisies mais subies en fonction des besoins de l'administration.

Question diverses

Les ruptures conventionnelles à la DDFIP

En 2020, 8 demandes formelles ont été déposées, et en 2021:2.

L'âge moyen des agents demandant la rupture conventionnelle est de 55 ans avec pour objectif une création d'entreprises.

Dans tous les cas, la Direction accorde non pas le montant plafond qui correspond à 2 ans de salaires mais le montant plancher soit 80 % d'un salaire annuel.

La mise en place du Centre de Contact des professionnels à Morlaix dans le cadre de la démétropolisation.

Si le recrutement de l'équipe d'encadrement est finalisée , les effectifs (41 emplois annoncés) ne sont pas stabilisés.

10 collègues en sortie de scolarité arriveront le 11/04/22 .Un tutorat en SIE et des formations seront organisées sur site.

La Direction a reconnu un manque de lisibilité sur le volume des B à venir.

Le recours à des contractuels pourrait s'envisager si des postes demeurent vacants après publication du mouvement des B.

Elle a également fait part de certains problèmes liés à la téléphonie par TOIP sur site.

Le Ministère de la Justice est pilote de l'ouverture des droits TOIP, la DGFIP est simple consommatrice de cette prestation de service).

Cela relève pour notre organisation syndicale d'un manque d'anticipation. Il s'agit pourtant d'un dossier « suivi par la DG. »

Une solution provisoire (la mise en place d'un boîtier technique assurant la liaison externe) sera mise en place au 1/9 avant des travaux pour le moins conséquents : percement de la dalle pour assurer la liaison filaire prévue en fin d'année 2022).

Les boîtiers seraient livrés 5 jours avant la mise en

place du service.

On imagine aisément que dans de telles conditions le service ne sera pas opérationnel au 1/9/22 comme annoncé.

Revalorisation de l'indemnité kilométrique rétroactive pour 2022

Les agents qui ont déposé des états de frais dès le mois de Janvier 2022 se verront sans aucune démarche de leur part recalculer leurs indemnités kilométriques.

Un message d'information dans Ulysse va être publié .

Vos élus et expert en CTL Florence HERE . Sandrine Allain



tous ensemble

Finistère



[La section CGT Finances publiques du Finistère Sur Facebook](#)

Notre site internet : <https://29.cgtfinespubliques.fr/>